

## BVVB INFO N° 29

Après de longs mois d'attente, nous avons reçu fin juin le compte-rendu du maire répondant à notre réunion du 17 février et à nos différents courriers de relance.

### Rue des Prés

Nous avons fait état de la pétition organisée par les riverains et soutenue par l'association concernant l'insécurité routière de cette rue.

#### Réponse écrite de la Commission Circulation du 8 juin 2006

##### *1- Pétition Rue des Prés*

« Suite à la pétition présentée par l'Association « Bien Vivre à La Ville du Bois » concernant la vitesse excessive sur la rue des prés, un contrôle a été effectué par la police municipale. Il n'a été relevé aucune infraction de vitesse excessive.

Il est demandé par les membres de la commission :

- . Le contrôle de vitesse et le comptage des véhicules par une société spécialisée : ITEC
- . La mise en place d'une ligne blanche discontinuée dans la courbe de la rue
- . La peinture sur bordures de trottoirs des 2 côtés, conformément au Code de la Route qui interdit le stationnement dans un virage »

**Avis de BVVB : un seul contrôle ne suffit pas pour relever les infractions. Nous regrettons qu'une réunion de quartier n'ait pas été organisée dans l'intérêt général..**

### Rue de Gaillard

Nous avons fait part de l'insécurité pour les piétons et proposé des améliorations. En effet, lors des passages de camions et de cars, les piétons doivent se plaquer contre le mur pour éviter d'être happés.

**Nos propositions** : interdiction de la rue aux plus de 3,5 tonnes et aux cars.

Concernant l'aménagement de cette rue, la Municipalité nous avait répondu verbalement lors de la réunion du 17/2 que le réaménagement serait pour 2008 et qu'il était impossible d'élargir les trottoirs. Elle suggérait que les piétons marchent sur la voie de circulation, ce qui est inconcevable, sauf si cette rue devenait piétonne.

#### Réponse écrite de la Commission Circulation

##### *2- Rue de Gaillard*

Suite à l'intervention de l'Association « Bien Vivre à la Ville du Bois » concernant la circulation dangereuse sur trottoir pour les piétons, il est demandé la matérialisation de l'interdiction de stationner au début de cette rue, côté Grande Rue.

Il est convenu de procéder à un aménagement de cette rue en rétrécissant la partie utilisable par les automobilistes après réalisation des logements sociaux.

**Avis de BVVB : nous déplorons que notre proposition concernant l'interdiction aux plus de 3,5 tonnes et aux cars ne soit pas retenue. Lorsque les logements sociaux seront terminés, les places de stationnement pour les véhicules risquent de manquer.**

## Rue de la Roseraie

(qui débouche rue du Ménéil, coté RN20)

### Proposition de l'association

Le simple changement de sens de circulation délésterait, une partie de la rue du Ménéil et le Vieux Chemin de Montlhéry et serait une desserte directe pour les habitants de la « zone pavillonnaire Bouygues ».

### Réponse écrite de la Commission Circulation

#### 3 – Rue de la Roseraie

Il a été demandé la modification du sens de circulation de l'allée de la Roseraie.

Cette suggestion ne peut être envisagée. En effet, ceci augmenterait le passage dans le Chemin du Ménéil ce qui rendrait l'accès plus difficile et dangereux.

**Avis de BVVB :** nous avons l'impression que cette réponse a été faite sans analyse du sujet puisque c'est pour diminuer le trafic que nous avons fait cette proposition.

## Rue du Grand Noyer

Dans notre dernier tract, nous soulevons le problème des piétons devant le café « Le Relais ». Plusieurs possibilités pouvaient être envisagées : élargissement du passage, rétrécissement de la chaussée, etc. ...

Les réponses à notre lettre adressée à la sous-préfecture laissaient espérer une solution : rendez vous sur place avec les services techniques, discussions sur les possibilités d'aménagement. Pourtant, voici la réponse de notre Maire, dans un courrier du 26 juin :

**4 - Courrier transmis au Préfet par l'Association « Bien Vivre » concernant les plots implantés rue du Grand Noyer devant le café « Relais du Bois »** Il n'est pas possible d'envisager d'autres solutions. Une matérialisation de la priorité aux piétons, leur permettra de traverser sur chaussée.

**Avis de BVVB :** Des piétons devant marcher sur la voie de circulation sans protection, les véhicules arrivant derrière eux : c'est inacceptable. Actuellement, les potelets sont un obstacle à la circulation piétonne ; leur déplacement de 20 cm permettrait une meilleure sécurité en rendant inutile le changement de trottoir, et découragerait la circulation de transit dans notre commune.

## Rue du Ménéil

Relance auprès de la Municipalité par courrier 3 mai 2006 : le problème est le même que la rue des Prés, à savoir un stationnement non sécurisé et une vitesse excessive.

**Nous n'avons pas eu de réponse écrite** mais lors de la réunion du 17 février, Monsieur le Maire nous avait indiqué verbalement que le réaménagement de cette rue serait prévu pour 2008. De plus, il s'est engagé à étudier quelles améliorations pourraient y être apportées avant ce réaménagement. Nous nous proposons d'interroger les riverains au moyen d'une pétition pour qu'une réunion de quartier soit organisée.

## Centre Commercial

Toujours dans le souci de préserver la commune de nuisances supplémentaires, nous avons fait part au **Préfet**, par courrier daté du 15 mai, de nos craintes quant à l'ouverture des magasins du futur Centre Commercial le dimanche. Nous constatons déjà, avec les ouvertures de Castorama et de Truffaut, des problèmes de circulation. Nous craignons de subir un va et vient permanent de véhicules le dimanche dans notre commune, déjà constaté le samedi. Nous pourrions revoir notre position, au cas où un nouveau plan de circulation dans notre commune serait proposé par notre Maire, plan qui prendrait en compte ces nuisances supplémentaires.

**Comme vous pouvez le constater, toutes nos suggestions auprès de notre Municipalité n'aboutissent pas sur le simple fait d'une demande de notre part**

**Effectivement, « on ne peut pas TOUT AVOIR du premier coup », mais BVVB a appris que la persévérance et la logique sont souvent récompensées, tout n'est qu'une question de temps et de bon sens, chacun ne fonctionnant pas à la même vitesse.**